



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Monsieur le Conseiller fédéral
Ueli Maurer
Chef du département fédéral des finances
Bernerhof
3003 Berne

Document PDF et Word à :
vernehmlassungen@estv.admin.ch

Fribourg, le 19 décembre 2017

Révision totale de l'ordonnance du DFF sur l'imposition à la source, réponse à la consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de prendre position au sujet de l'objet susmentionné et avons l'avantage de vous communiquer notre prise de position.

Nous vous informons que nous pouvons entièrement nous rallier aux prises de position de la CSI et de la CDF. Nous soutenons tout particulièrement la proposition visant à permettre aux cantons de prévoir une commission de perception plus élevée pour les employeurs qui procèdent au décompte électronique ainsi que la fixation du seuil pour la taxation ordinaire ultérieure à 120 000 francs.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat :

Maurice Ropraz
Président



Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat